Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Lutte contre les violences conjugales : la gendarmerie de Vaucluse signe un partenariat avec l'association Rhéso



Un nouveau partenariat a été formalisé hier entre le commandant de groupement de la gendarmerie de Vaucluse et l'association Rhéso, qui tient un centre de prise en charge pour les victimes de violences conjugales : le CPCA Kaleïdo.

« Ce centre, basé à Carpentras, est un partenaire riche d'expérience et de compétences pour les gendarmes de la maison de la confiance et de protection des familles du groupement de gendarmerie », déclare la gendarmerie de Vaucluse sur sa page Facebook. « Les échanges et la coopération permettent d'assurer un accompagnement social médical et psychologique des auteurs, avant et/ou après décision de justice ».

En dehors de l'accompagnement des victimes de violences conjugales, Rhéso est une association vauclusienne qui accompagne des personnes en situation d'isolement ou de fragilité sociale, économique et de santé, ayant besoin d'un accompagnement ponctuel ou dans la durée. Les actions de l'association

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

sont multiples :

- Hébergement des personnes en situation de vulnérabilité
- Accompagnement au logement
- Lutte contre les violences faites aux femmes
- Insertion professionnelle
- Soins et prévention

Pour la gendarmerie de Vaucluse, ce partenariat représente un nouvel outil pour lutter préventivement contre les violences conjugales encore nombreuses. Pour rappel, en 2022 la gendarmerie de Vaucluse dénombré 726 victimes de violences conjugales.

J.R.

Violences conjugales : 22 places d'hébergement supplémentaires en Vaucluse



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

En 2020, l'Etat a créé 22 places d'hébergement à même d'accueillir des femmes et des enfants pour les mettre en sécurité (il a aussi financé dans l'urgence près de 500 nuitées durant le 1er confinement). Ces places ont été implantées dans des secteurs jusqu'à maintenant peu pourvus (Apt, bientôt Cavaillon, Avignon, Carpentras). Après avoir appelé un numéro d'urgence (3919, 115, 114…), les femmes concernées sont orientées par le SIAO (Service intégré de l'accueil et de l'orientation) vers les associations gestionnaires (Hapa, Habitat et Humanisme, Rhéso) qui vont les accompagner afin de les loger en toute sécurité et de récréer les conditions d'une vie familiale. Le Siao peut acheminer les femmes dépourvues de moyen de transport au moyen de bons de transports en taxis. Parallèlement, le Siao coordonne un dispositif qui permet l'accompagnement socio-judiciaire de ces personnes, en partenariat avec l'association Rhéso. Entre 2018 et 2019, le nombre d'appel provenant du Vaucluse au numéro national est passé de 258 à 419, soit une augmentation de 62,4 %.

Augmentation des dépôts de plaintes

Par ailleurs, un poste d'intervenant social rattaché au groupement départemental de gendarmerie, dont le recrutement est placé sous l'égide de l'Amav (Association de médiation et d'aide aux victimes), doit être basé à Apt. Il est aussi prévu la création d'une brigade de prévention de la délinquance juvénile, particulièrement mobilisée sur les violences intrafamiliales, au sein de la gendarmerie de Vaucluse.

Enfin, un centre de prise en charge des auteurs de violences doit voir le jour en 2021. Ce projet porté par Rhéso associe l'Amav, le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) et l'unité de psychiatrie légale et de victimologie du centre hospitalier de Montfavet.

Ces mesures interviennent dans un contexte où les violences faîtes aux femmes sont en augmentation : +11% de dépôts de plaintes en 2019 (plus de 2 200 plaintes, dont 1 050 dans un contexte intrafamilial). Et encore, selon l'ONDRP (Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales) seulement 20% des femmes victimes de violences physiques ou sexuelles déclarent avoir porté plainte.

4 décès de femmes en 2019 dont 3 dans un contexte conjugal

En 2019, on a recensé 4 décès de femmes (contre 1 en 2018), dont 3 au moins correspondent à un contexte conjugal. Dans le domaine des coups et blessures, près de 7 plaintes sur 10 interviennent au sein de la famille. Et si les plaintes pour viol sont en baisse cela correspond globalement à la baisse des plaintes pour viol hors de la famille (41 en 2018, 30 en 2019), alors qu'elles augmentent significativement pour les viols intra-familiaux (presque un sur deux entrent dans cette catégorie).